

Itinérance et cohabitation sociale

Plaidoyer pour un Montréal plus solidaire

Expériences et expertises de l'itinérance,
de l'architecture et de la ville



© Mirella Caccia

Mémoire déposé à l'intention de l'Office
de Consultation public de Montréal (OCPM)



26 février 2025

Présentation



Architecture Sans Frontières Québec (ASFQ) est un organisme qui appuie les populations touchées par les crises, les catastrophes naturelles ou les inégalités sociales, afin de promouvoir l'accès à un environnement bâti de qualité pour tous et toutes. Il œuvre avec les communautés pour renforcer leurs capacités en engageant le secteur de l'architecture. ASFQ intervient en milieu urbain dans le cadre de son programme de Solidarité Urbaine. Créé en 2008 par l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), ASFQ promeut la responsabilité sociale des architectes à travers ses activités.

Au cours des trois dernières années (2021-2024), ASFQ a effectué trente projets d'aménagement (rénovations, réaménagements, mobiliers intégrés, espaces extérieurs, etc.) dans des organismes du secteur de l'itinérance afin d'améliorer la qualité de l'espace de vie des personnes. À travers le programme de Solidarité Urbaine, ASFQ a également organisé trois colloques sur l'architecture et l'itinérance, publié le catalogue de pratiques d'aménagement Architecture + Itinérance, et mis sur pied l'exposition (In)visible: le design sous le prisme de l'itinérance au Centre de Design de l'UQAM.

ASFQ prend le parti que l'architecture de nos milieux de vie a un rôle important à jouer dans l'amélioration de nos conditions de vie et la réduction des inégalités sociales.



Le Collectif « Dehors de Dehors » est composé de co-chercheur-se-s ayant une expérience vécue de la rue ou en campement. Les membres de ce collectif ont entre autres participé à un processus de design participatif soutenu par l'organisme Architecture sans Frontières Québec et l'Université de Montréal. Une série de dix ateliers, d'octobre 2023 à mai 2024, a permis aux membres du collectif de réfléchir et de proposer sous forme de maquette, un espace idéal qui répondait à leurs besoins et leur vision d'habiter en ville.

Le mémoire a été rédigé par l'équipe de Solidarité Urbaine d'ASFQ et le Collectif Dehors de Dehors, avec la participation de Caroline Leblanc, chercheuse en itinérance et collaboratrice de recherche.

Introduction

Espace public

L'**espace public** est souvent décrit comme un espace urbain qui n'est pas privatisé (Laberge & Roy 2001; Low & Smith 2006; Paquot 2009). Parmi les typologies qui en font partie se retrouvent notamment les parcs, les squares, les places, les rues, les trottoirs et toute voie de circulation. Des espaces intérieurs tels que les stations de métro, les universités, les bibliothèques et les centres communautaires sont également considérés comme faisant partie intégrante de l'espace public. Bien que les municipalités ou que certaines instances publiques soient propriétaires de ces espaces, les riverain-e-s en ont le droit d'usage, ce qui en font des espaces de propriété collective et civile. La pluralité des personnes qui les occupent font de ceux-ci des lieux de rencontres, de négociations et de compromis (Prud'homme 2019).

Cohabitation sociale

Il existe une contradiction entre l'idéal d'un espace public ouvert à tou-te-s et la réalité vécue par les personnes qui l'utilisent. L'espace public n'est souvent ouvert qu'à celles qui adoptent des comportements socialement acceptés et exclut donc celles dont les comportements sont jugés inacceptables (Grimard et al, 2023). La **cohabitation sociale** suppose le partage d'un espace par plusieurs individus. Ce partage dépasse la coexistence sans friction et s'inscrit dans le spectre des modes d'entente qui comprend, par exemple, le conflit, la tolérance et la collaboration (Dansereau et al. 2002).

La cohabitation sociale renvoie à un paradoxe important. D'un côté, diverses parties prenantes s'entendent à dire que le logement social et communautaire est essentiel pour améliorer les conditions des personnes en situation de précarité. Toutefois, la mise en place de ces initiatives est souvent freinée par les oppositions citoyennes. De l'autre côté, face à un manque de ressources, de plus en plus de personnes sont contraintes de vivre à la rue. Celles-ci sont constamment repoussées, judiciairisées ou exclues de l'espace public (rue, parcs, institutions, etc.) par des mesures coercitives comme la surveillance ou le design hostile.

Droit à la ville et inégalités structurelles

Dans un tel contexte, les personnes en situation d'itinérance n'ont ni **accès au logement**, ni le **droit d'habiter l'espace public**. C'est un cercle vicieux qui se perpétue par des inégalités structurelles et des biais sociaux.

Réduire l'itinérance à des enjeux de cohabitation sociale, c'est nier qu'il s'agit d'un phénomène multidimensionnel et systémique. Les problèmes sociaux, structurels, institutionnels et interpersonnels vécus par les personnes en situation d'itinérance sont multiples et concomitants (violences, pauvreté, barrières à l'accès, stigmatisation, etc.) (Grimard et al, 2024).

« Nier l'humanité des personnes et leur droit à la ville est, en fait, nier l'humanité de notre société toute entière »

— Pradel, 2019 (Citation choisie par Mafalda)

Structure du mémoire

À la suggestion du Collectif Dehors de Dehors, la structure du mémoire reprend celle du document de positionnement de la ville de Montréal. Le document préparé par la ville présente six pistes d'action pour la gestion de la crise de l'itinérance en contexte Montréalais. Voici un résumé des avenues proposées :

Piste d'action 1 – Résolution collaborative des enjeux de cohabitation

La ville de Montréal propose de bonifier la coordination des équipes intersectorielles (communautaire, municipal et santé et services sociaux) et de poursuivre le déploiement d'EMMIS (équipe de médiation sociale) pour couvrir un plus grand nombre d'arrondissements.

Piste d'action 2 – Présence de sécurité accrue

La ville de Montréal propose de miser sur la collaboration avec le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) pour répondre aux enjeux de sécurité urbaine.

Piste d'action 3 – Offre de services variée en itinérance

La ville de Montréal propose de bonifier l'accès au financement pour les projets visant l'accompagnement et l'inclusion sociale, réduire le fardeau administratif des organismes communautaires et faciliter le partage d'expertise en itinérance à travers la mise en place de communautés de pratique.

Piste d'action 4 – Engagement avec la communauté et communications

La ville de Montréal propose de planifier des actions de rapprochement entre les personnes en situation d'itinérance et les personnes domiciliées, et de favoriser la réalisation d'activités de communication/sensibilisation auprès des voisinages.

Piste d'action 5 – Gestion de l'espace autour des ressources en itinérance

La ville de Montréal propose de tenir compte des enjeux d'aménagement qui peuvent survenir dans l'aménagement extérieur à proximité des ressources.

Piste d'action 6 – Suivi régulier et évaluation des impacts

La ville de Montréal propose d'améliorer l'analyse des données, de prévoir un suivi régulier des résultats et de poursuivre la collaboration avec le milieu de la recherche.

Le Collectif Dehors de Dehors et Architecture Sans Frontières Québec (ASFQ) combinent leurs expertises et expériences pour renforcer, nuancer et proposer une nouvelle vision des 6 pistes d'action mises en avant par la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation de l'OCPM - Itinérance et cohabitation sociale.

1 Résolution collaborative des enjeux de cohabitation sociale

La voix des personnes en situation d'itinérance est **rarement entendue** dans les consultations publiques et auprès des diverses instances décisionnelles. Cette mise à l'écart dans les modes de gouvernance peut s'expliquer en partie par une participation réduite à la vie sociale, culturelle et politique en raison de **stigmatisation, de discrimination et de marginalisation** (Whiteford, 2011).

Co-créer la ville avec les personnes principale concernées

« *Nothing about us, without us* »

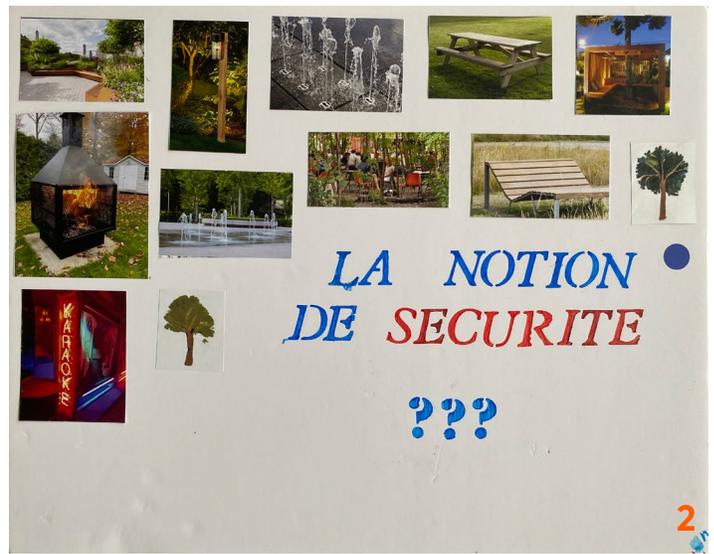
Le Collectif Dehors de Dehors est composé de membres ayant des expériences diverses de vie à la rue et de compétences riches en recherche collaborative. Elles souhaitent mettre de l'avant l'importance de **co-créer** avec les personnes concernées pour mettre en place des stratégies favorisant le partage des espaces publics. Ceci s'applique aussi à la création de ressources, services, ou milieux de vie. Le Collectif formule les requêtes suivantes :

- ▶ Les instances décisionnelles doivent se déplacer dans des conditions qui sont favorables aux personnes concernées (contexte, lieu, moment, format de la rencontre).
- ▶ Trop souvent, les membres du Collectif se sont sentis **instrumentalisés** dans de tels processus. Par exemple, ils doivent se mobiliser pour participer à des consultations, mais leurs savoirs et conseils ne sont pas pris en compte.
- ▶ La participation des personnes concernées n'est pas **une case à cocher**. Un engagement réel de la part des diverses parties prenantes pour les inclure dans les décisions qui les concernent est demandé.

Valoriser l'expertise des organismes d'action communautaire autonome (ACA) existants

Le Collectif souhaite valoriser l'expertise des organismes communautaires et autonomes existants qui sont présents sur le terrain depuis plusieurs décennies. Bien que les gouvernements investissent pour mettre en place des initiatives de soutien parallèles, cela se fait souvent au détriment des ressources existantes. Par manque de financement et de reconnaissance, les organismes sont souvent contraints de fermer leurs portes ou réduire la portée de leurs services.

Pourtant, leur expertise est indispensable pour améliorer le bien-être des personnes en situation d'itinérance et réduire les méfaits liés à leurs conditions de vie. Il est ainsi important de valoriser et bonifier l'écosystème de soutien existant, notamment afin de ne pas briser les liens de confiance établis entre les personnes, les travailleur-euse-s des organismes et les communautés.



Cinq collages d'intention pour Habiter la Ville Autrement
 Les ateliers de design participatifs avec le Collectif Dehors de Dehors ont permis de définir une vision collective d'habiter la ville qui mobilise la créativité et les connaissances de personnes expertes de vécu.

1. Communauté Habiter Dehors, F.A.C.E
2. Les 4 éléments, Mikah
3. Pilote-Roulotte, Le Chat Noir
4. Café de rue, Guylain
5. Lego-Eco-Loco, Mafalda

« C'est faux de penser qu'on ne sait pas ce dont on a besoin » - Mafalda

2 Présence de sécurité accrue

La notion de **sécurité** ne peut pas être traitée de manière unidimensionnelle: il est important de parler de la sécurité des personnes en situation d'itinérance, dont le bien-être est le plus impacté par les contrecoups des crises actuelles (logement, surdose, climatique, sociale et économique). La sécurité n'est pas un dilemme binaire : positionner celle d'un groupe en opposition à l'autre, n'est pas productif, voire même paradoxal, pour répondre aux besoins des communautés. De plus, le concept de sécurité est souvent instrumentalisé pour justifier des actions répressives envers les personnes en situation d'itinérance. Par exemple, le sujet de la **sécurité incendie** est invoqué fréquemment pour justifier le démantèlement de campements urbains, ou encore le sentiment d'**insécurité pressenti** pour justifier d'employer du design hostile dans l'espace public.

Lutter contre la judiciarisation

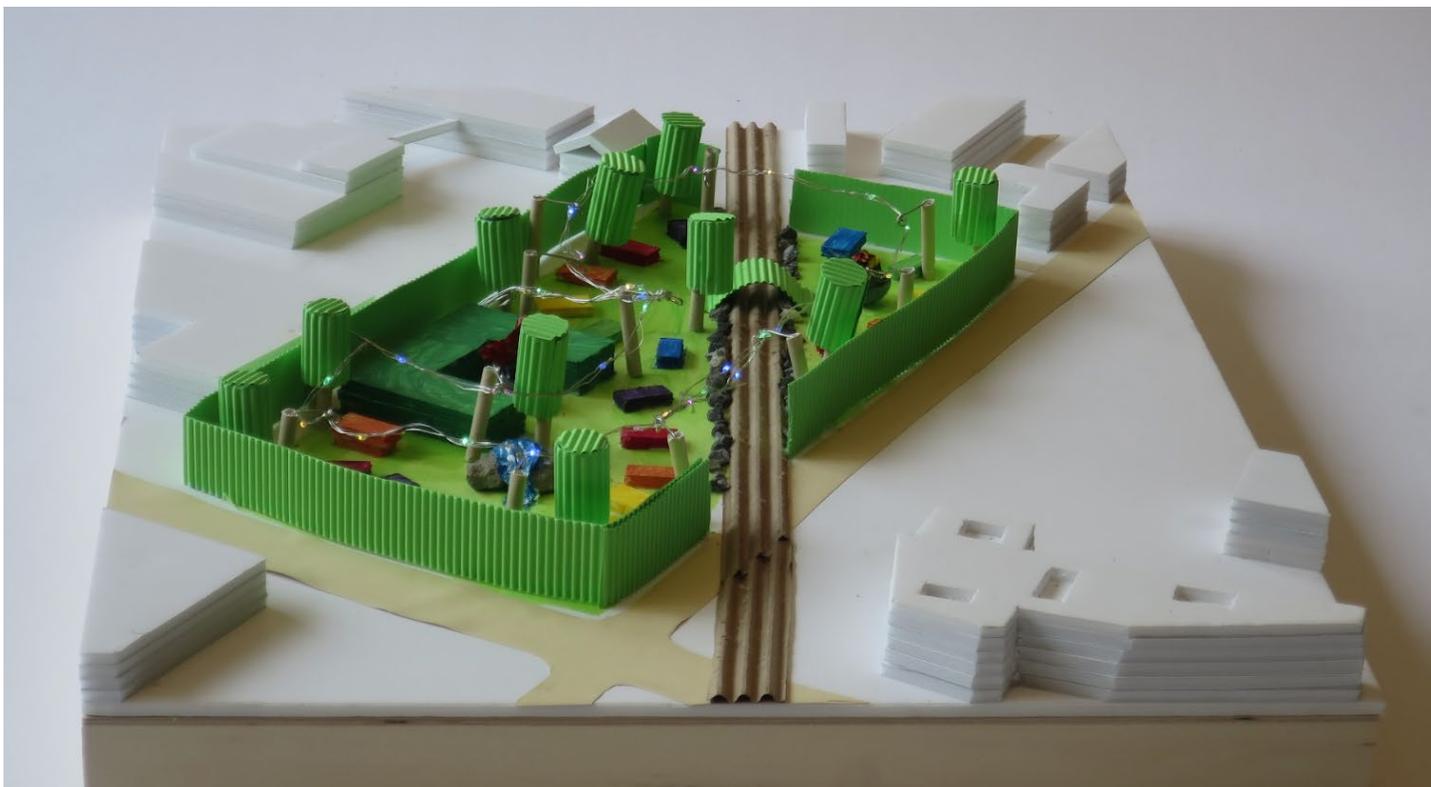
Les personnes en situation d'itinérance subissent du **profilage social** et de la **discrimination** dans l'espace public. Dans la dernière décennie, cinq portraits de la situation dans l'espace public (RAPSIM, 2023) ont été réalisés par le RAPSIM et ses membres en plus de plusieurs collaborations montrant la **surjudiciarisation** des personnes en situation d'itinérance (Bellot et al., 2021). Il est essentiel de reconnaître les limites des interventions policières dans l'espace public, qui ne constituent pas une solution durable et peuvent, au contraire, accentuer le sentiment d'insécurité des personnes, notamment en raison d'un historique d'abus, de traumatismes et d'une méfiance envers les forces de l'ordre (Herring, 2019).

Miser sur la présence psychosociale

Afin d'intervenir auprès des personnes concernées, les membres du Collectif souhaitent miser sur l'accompagnement psychosocial à travers le travail de rue, le travail de milieu, et la possibilité d'avoir accès à des infirmier·ère·s de rue (par exemple, à travers des partenariats avec Médecins du Monde). Un aspect important de cette recommandation est de prévoir une présence 24/7, permettant une continuité du service durant la nuit et les fins de semaine, aujourd'hui trop peu investi.

Réguler la privatisation croissante des espaces publics et des institutions

De plus en plus d'institutions publiques (métro, bibliothèques, universités, etc.) ferment leurs portes aux personnes qui habitent dehors, que ce soit par le contrôle des accès ou le renforcement des mesures de sécurité (barrières physiques, patrouilles, gardes de sécurité). Les rues et parcs de certains quartiers sont de plus en plus surveillés par des compagnies de sécurité privées, ce qui renforce le profilage social vécu par des personnes en situation d'itinérance. Une autre forme de privatisation du domaine public est la programmation intensive, c'est-à-dire la mise en place d'un grand nombre d'activités et d'usages dans un lieu, et ce, de manière continue. Cette tactique prend surtout place dans des espaces historiquement occupés par les personnes marginalisées, sans prendre leurs besoins en compte.



Lego-Eco-Logo, Mafalda
Village de mini-maisons communautaire
Maquette et plan d'implantation

Plusieurs aspects du projet de village de mini-maisons « Lego-Eco-Logo » de Mafalda sont conçus pour répondre à des enjeux de sécurité, notamment ceux qui touchent spécifiquement les femmes.

Un mur de végétation (7) fait le tour du terrain pour garantir une intimité aux résident-es du quartier, tout en embellissant le site. Les conteneurs (6) (mini-maisons) se barrent de l'intérieur pour assurer la sécurité des personnes qui y vivent. « Surtout pas de gardiens de sécurité ou de police », dit-elle, mais plutôt des travailleur-euse-s socio-communautaires, qui sont en charge, avec les résident-es, de s'assurer de la bonne entente sur le site.

Le foyer central (5) permet aux résident-es de se rassembler en toute sécurité. Du matériel de réduction des méfaits est disponible à divers endroits pour permettre aux personnes qui consomment de le faire de manière plus sécuritaire. En résumé, ce projet vise à bâtir une communauté, et va bien au-delà d'un simple toit.



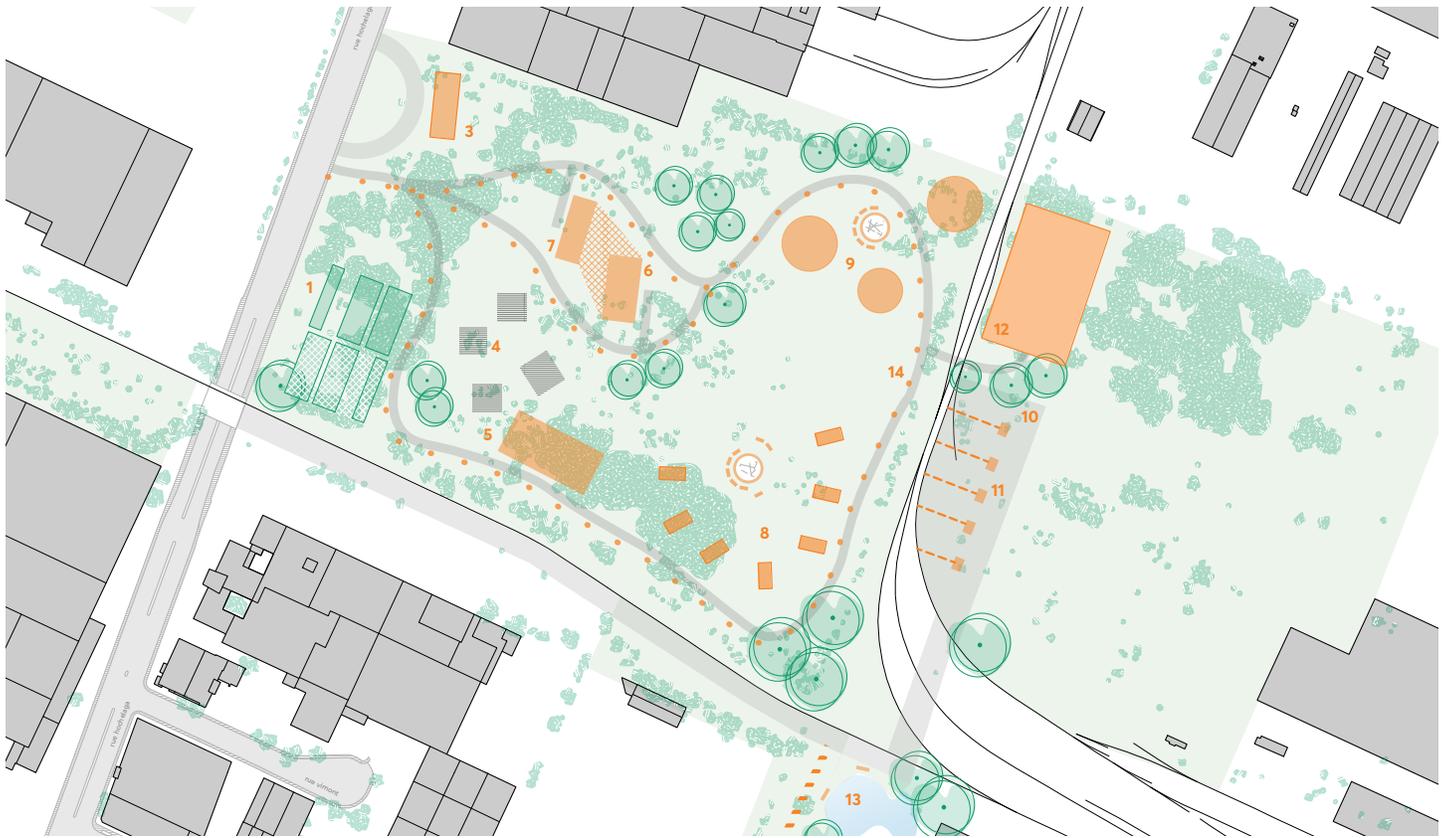
3 Offre de services variée en itinérance

Développer des projets qui répondent aux besoins et aspirations des personnes

La réduction des tensions dans l'espace public doit passer par une meilleure réponse aux besoins des personnes qui habitent la rue. Le Collectif recommande d'implanter des ressources, services et hébergements dans **l'ensemble des quartiers Montréalais**, selon les besoins exprimés par les milieux concernés. Présentement, plusieurs secteurs ne disposent pas des ressources nécessaires pour soutenir leurs communautés locales, ce qui pousse les gens à se rendre dans les quartiers centraux pour avoir accès à ceux-ci. Il faut permettre aux personnes de rester dans leurs milieux et ne pas les déraciner.

À travers des ateliers de design participatifs effectués avec les membres du Collectif, voici des exemples d'espaces qui sont ressortis :

- ▶ **Stationnements** : Prévoir des stationnements sécurisés pour les personnes qui doivent y dormir. Les stationnements ont idéalement un accès à l'électricité et l'eau potable (comme dans un camping). Afin d'éviter la répression et l'accumulation de contraventions liées aux réglementations municipales, il est permis d'y rester sur des cycles jour/ nuit, et pour des périodes à long terme.
- ▶ **Services sanitaires** : Toilettes, buanderies, et douches. Chaque douche et toilette doit pouvoir se barrer. Ces espaces doivent inclure l'accès à des produits hygiéniques et nettoyeurs, des bacs pour du matériel de consommation, ainsi que des trousseaux de naloxone et de premiers soins.
- ▶ **Services alimentaires** : Prévoir des cafés ou des espaces d'alimentation solidaires, où il est possible d'acheter pour le prochain. Favoriser une alimentation de qualité. Aussi, prévoir des services de distribution de paniers alimentaires et des espaces pour cuisiner à l'intérieur (cuisine commune) ou à l'extérieur (tables à pique-nique et barbecues).
- ▶ **Services de soutien** : Prévoir sur le site des intervenant·es et/ou des travailleur·se·s sociaux pour la déescalation de conflit·es entre résident·es, favorisant la bonne entente, ainsi que les suivis psycho-sociaux sur place. D'autres services utiles comme l'accès à des soins de santé, de prise de médicaments, et de fiduciaire pour le paiement du loyer peuvent aussi être implémentés selon les besoins exprimé·es par les résident·es.
- ▶ **Services utilitaires**: Wifi, prises de courant, casiers, boîtes postales.
- ▶ **Services de consommation** : Prévoir des lieux qui permettent de consommer des drogues (injectables, inhalables, etc.), dont la possibilité d'un « trip setting » pour que les individus ne consomment pas seuls (surveillance par les pair·e·s).
- ▶ **Espace de socialisation** : Intégrer des cafés de rue et/ou communautaires avec une télévision, l'accès internet, des ordinateurs, des ateliers et une bibliothèque. Prévoir également un espace extérieur, tel qu'un sentier illuminé et/ou un foyer commun.



Communauté « Habiter Dehors », F.A.C.E
Site boisé aménagé
Maquette et plan d'implantation



- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1. Jardins collectifs | 9. Sécurisation culturelle |
| 2. Travail à la journée | 10. Stationnement communautaire |
| 3. Cases postales/toilettes | 11. Casiers |
| 4. Espace pour les tentes | 12. Pavillon multifonction |
| 5. Garderie pour animaux | 13. Endroit de ressourcement |
| 6. Cuisine collective | 14. Sentier éclairé |
| 7. Pavillon de soutien | |
| 8. Mini-Maison | |



Le projet « Communauté Habiter Dehors » intègre une multitude de services diversifiés sur le terrain du Boisé Steinberg, dans le quartier de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Pour assurer une circulation fluide, une voie cyclable/piétonne éclairée traverse l'ensemble du site. Une zone pour les livraisons est prévue sur la rue Hochelaga, afin de favoriser la gestion et le partage des dons. De plus, un stationnement avec services (entreposage, sanitaires, électricité) est accessible au sud du site. Les divers services, par leur répartition dans l'espace, peuvent permettre une diversité de modes de vie (itinérance véhiculaire, campements, mini-maisons).

- ▶ **Espace de travail** : Encourager le travail à la journée, pour résident-es et non-résident-es, sur site et hors site. Ils peuvent contribuer à l'entretien ménager, au service dans le café, au développement des jardins, au déneigement, à la médiation dans les ruches d'art, par exemple.
- ▶ **Halte-fraîcheur** : Ceci inclut des structures créant des espaces ombragés ou végétalisés pendant les saisons chaudes, ou bien l'installation de bassins d'eau.
- ▶ **Halte-chaueur** : Espace public ouvert et convivial pour se réchauffer lorsqu'il fait froid ; avec une ambiance colorée, de la musique et un espace de repos. Il est bien important de réfléchir à ces espaces pour qu'ils permettent aux personnes de s'étendre, et non d'être assises toute la nuit comme c'est présentement le cas.
- ▶ **Services pour animaux** : Pour améliorer l'accès à la santé, à un travail ou à la réalisation d'une routine quotidienne, implémenter des services de garde et de soin pour les animaux. Par exemple, cela peut prendre la forme d'une garderie pour animaux, d'une clinique vétérinaire sociale ou d'un parc à chien.

Accroître l'accès aux ressources, services et hébergements

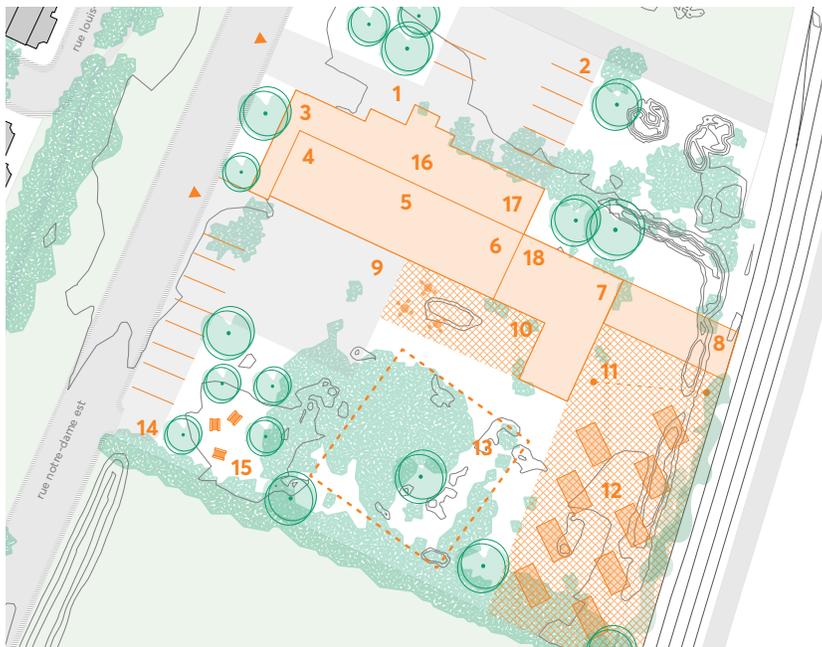
Les personnes en situation d'itinérance voient leur accès aux ressources limité en fonction de leur identité (genre, statut, culture, etc.), de leur condition (consommation, santé physique et psychologique, etc.) et leur situation (en couple, en famille, avec animaux, etc.). Créer des **espaces alternatifs** qui répondent à cette diversité de besoins est ainsi nécessaire.

Par exemple, les animaux de compagnie sont souvent exclus des ressources en itinérance ou bien acceptés sous des conditions inadaptées. Face à ces contraintes, plusieurs personnes qui habitent dehors choisissent de rester dans la rue avec leur animal. La présence d'un animal de compagnie dans la vie des personnes qui habitent dehors contribue positivement à des aspects psychologiques, physiologiques et sociaux de leur bien-être (Blanchard, 2014; Irvine, 2013; Leblanc, C. 2024; Leblanc et Morin, 2023; Lem, 2012; Kerman et al., 2019). Il contribue à assurer leur sécurité, à briser l'isolement, et à tisser des liens avec la communauté (Leblanc et Morin, 2023).

Adapter les services au rythme et l'autonomie des personnes

Les personnes en situation d'itinérance sont en constant déplacement pour assurer leur survie à travers l'écosystème de soutien. Cette **hypermobilité** ne leur permet pas de se « déposer » et d'entamer des démarches qui pourraient contribuer à améliorer leur bien-être. La date de sortie d'un hébergement ou d'une ressource vient aussi avec la perte d'accès à plusieurs services complémentaires (accompagnement, sécurité alimentaire, lieu de socialisation, etc.) qui assuraient la stabilité.

Le Collectif propose de miser sur des espaces qui fonctionnent selon le rythme et l'autonomie des personnes concernées. Les entrées et sorties doivent être préparées en collaboration avec elle et le réseau de soutien communautaire.



Le projet « Café de rue » reconnaît l'importance d'un lieu de socialisation et de rassemblement pour la communauté des personnes qui habitent la rue. Le concept mise sur la réutilisation d'un bâtiment existant pour répondre aux besoins centrés autour de trois grands axes :

- ▶ Les infrastructures pour animaux (garderie, tyrolienne pour chiens, et section clôturée);
- ▶ Les aménagements prévus pour l'itinérance véhiculaire (stationnements avec services, sanitaires, buanderie, dépannage alimentaire et friperie);
- ▶ L'intégration de divers types de logements pour répondre à des modes de vie et parcours variés (logements transitoires, stationnements et logements permanents en conteneurs)

Café de rue, Guylain Réqualification d'une ancienne usine Plan d'implantation

1. deck de déchargement (dons)
2. stationnement pour camions
3. dépannage d'urgence alimentaire
4. buanderie
5. friperie
6. café de rue
7. garderie pour animaux
8. toilettes et douches
9. stationnement journalier
10. terrasse du café
11. tyrolienne pour chien
12. 9 conteneurs (logements permanents)
13. section clôturée pour animaux
14. stationnement avec électricité
15. boisé avec tables à pique-nique
16. logements transitoires supervisés (2e étage)
17. site de consommation supervisé (2e étage)
18. toit-terrasse (2e étage)



Guylain

L'amour inconditionnel

Toutoune qui amène son sourire.
Quand on se promène en auto, les gens la regardent,
et elle amène des sourires, malgré que certains ont peur.
Ils ne devraient pas.

Photo de toutoune, Guylain
Atelier de Photovoix à Montréal

4 Engagement communautaire et communications transparentes

Alors que l'espace public est, pour les personnes logées, un lieu où elles se déplacent, socialisent ou s'adonnent à des loisirs, pour les personnes en situation d'itinérance, il s'agit également d'un lieu de repos, d'hygiène, de consommation et de sexualité. L'occupation en apparence insolite de lieux tels que des parcs, des places publiques, des terrains vagues, des squats, des abris informels et des stations de métro peut susciter de la crainte ou du mépris. Déconstruire la manière d'appréhender les comportements des individus dans l'espace public comme étant « adéquats » ou « inadéquats » selon une normativité imposée peut contribuer à dissiper les préjugés entretenus à l'égard de ces individus et faciliter l'écoute des revendications des groupes marginalisés.

Éduquer et sensibiliser le public pour déconstruire les préjugés

Des projets de diffusion, tel que des balados, des expositions ou des événements grand public permettent de créer des occasions pour porter la voix des personnes qui sont rarement entendues.

Solidifier les capacités des communautés

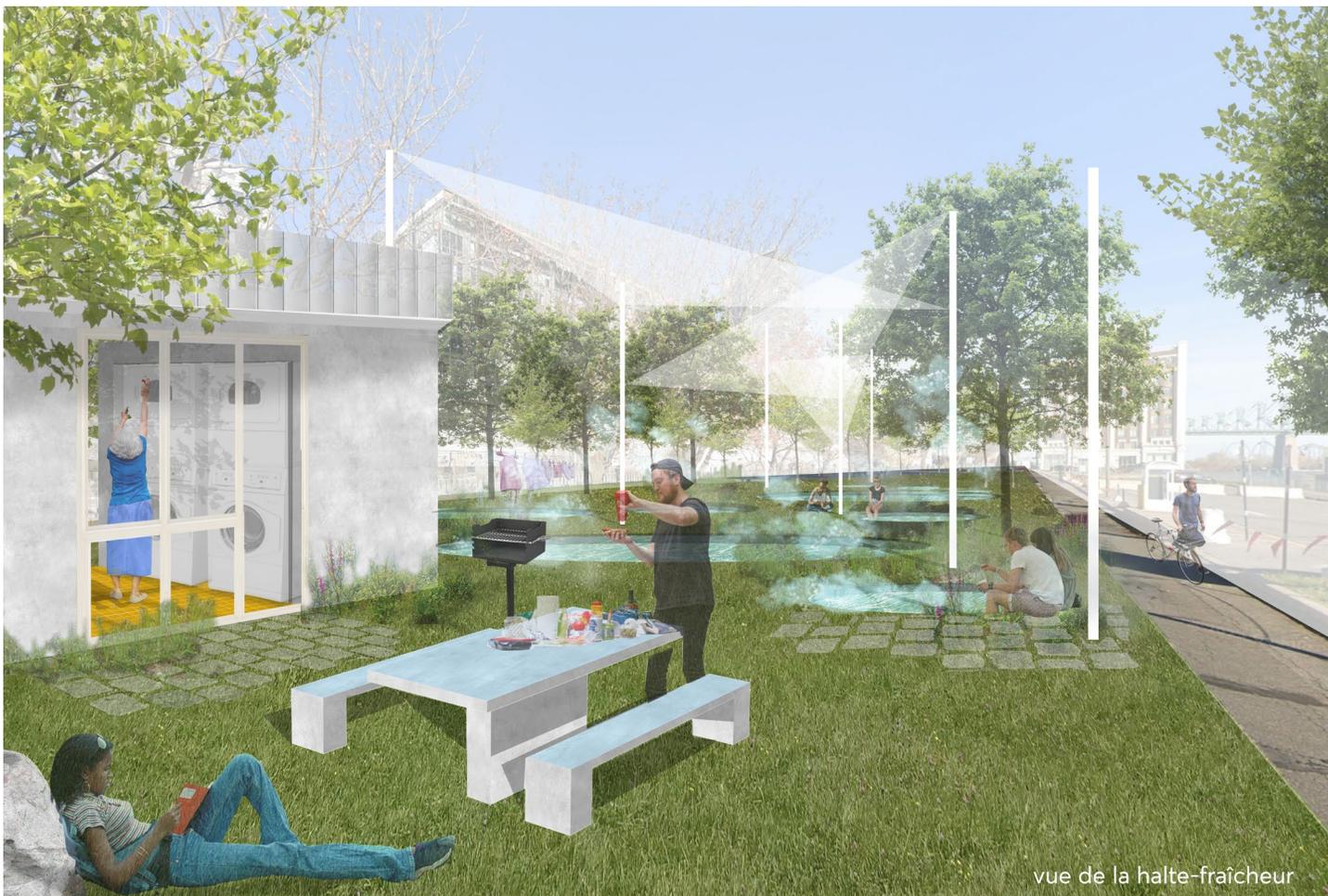
Les premières personnes concernées n'ont pas souvent accès à la documentation préparée par les milieux insitutionnels et ceux de la recherche à propos de l'itinérance. Des ateliers d'éducation ou de partage auprès des personnes en situation d'itinérance doivent également avoir lieu, afin qu'elles soient informées des démarches et de leurs droits au même titre que les personnes logées.

Les activités du Collectif Dehors de Dehors et de plusieurs collaborateur-trice-s d'ASFQ démontrent que de solidifier les capacités des communautés plutôt que sur leur répression permet de lutter contre la stigmatisation. Lorsque les personnes en situation d'itinérance deviennent hôtes et/ou animatrices des lieux, les dynamiques de pouvoir dans l'espace public se transforment en un contact positif. En 2024, l'organisme Santropol Roulant avait organisé une soirée « Récits d'hivers » sur la place publique des Terrasses Roy, où les artistes autochtones de la rue avaient accueilli le voisinage avec de la nourriture traditionnelle, un feu, un marché d'art et des sculptures sur glace.

Mettre en place des comités pour faciliter l'auto-gestion

Plusieurs des projets de milieux de vie élaborés par le Collectif misent sur les rencontres et échanges entre les divers groupes de personnes d'un même secteur. Certains proposent de mettre en place un comité composé-es de résident-es, travailleur-euse-s, et membres du voisinage lors de l'implantation de ressources ou milieux de vie. Des rencontres de ces comités peuvent avoir lieu à la fréquence jugée pertinente (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle), afin d'offrir un espace pour résoudre collectivement les enjeux soulevés.

Ces comités misent sur des actions collectives créatives et ciblées, et non sur des processus administratifs qui percolent peu dans les milieux et ralentissent le chemin de la décision à l'action.

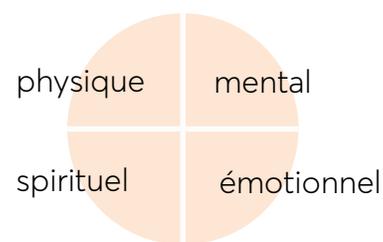


vue de la halte-fraîcheur

Les 4 éléments, Mikah
Série d'espaces extérieurs solidaires
Perspective de la halte-fraîcheur

Qu'on vive à la rue ou non, lorsqu'on veut habiter l'espace public, on part du principe qu'il faut pouvoir se déposer en sécurité. Notre bien-être est déterminé par un équilibre des quatre éléments suivants : **la sphère émotionnelle, mentale, physique et spirituelle.**

Une diversité de lieux à petite échelle nous permet d'accéder à cet équilibre. Ils nous permettent de « magasiner » ou « redéfinir » ce que c'est de se déposer, ici, maintenant, en fonction de nos besoins. Ces lieux doivent être à proximité pour se faire à pied. Pour une cohabitation agréable et saine, les lieux permettent soit de socialiser, de communiquer, ou au contraire, d'être en retrait, d'avoir de l'air et de l'intimité. Parfois, il suffit d'être parmi d'autres sans devoir s'engager, à travers des liens visuels et sonores, ou des énergies.



Valoriser l'action collective et la mobilisation communautaire

Des actions de sensibilisation avec les communautés concernées peuvent également avoir lieu directement dans l'espace public. Ces lieux sont des espaces de mobilisation, de résistance et d'engagement citoyen. Tel que mentionné plus haut, l'espace public est un espace de négociation, de compromis, et de rencontre. Il faut accepter que le conflit fait partie de la réalité et de la nature de tels lieux. C'est dans ces espaces urbains qu'historiquement, des prises de parole, des rassemblements et des manifestations ont pu prendre forme.



Bannière « Too many walls. Not enough homes. », Milton-Parc, 2019
Mossy Society, avec la participation de personnes non-domiciliées



Bannière « We are not forgotten. We are not invisible. », 2024
Atelier Tlachiuk, Mossy Society et ASFQ

5 Gestion de l'espace autour des ressources en itinérance

En milieu urbain, il est souvent difficile pour les organismes de trouver un terrain pour implanter leurs services. De plus, la pression du voisinage et des instances décisionnelles envers ceux-ci est très élevée : ils ont le fardeau d'assurer l'acceptabilité sociale et une cohabitation harmonieuse sous menace de voir leurs ressources fermer ou déménager. Les locaux ou bâtiments dans lesquels ils s'installent sont souvent mal entretenus, désuets et mal adaptés (sous-sols d'Église, terrains industriels, etc.).

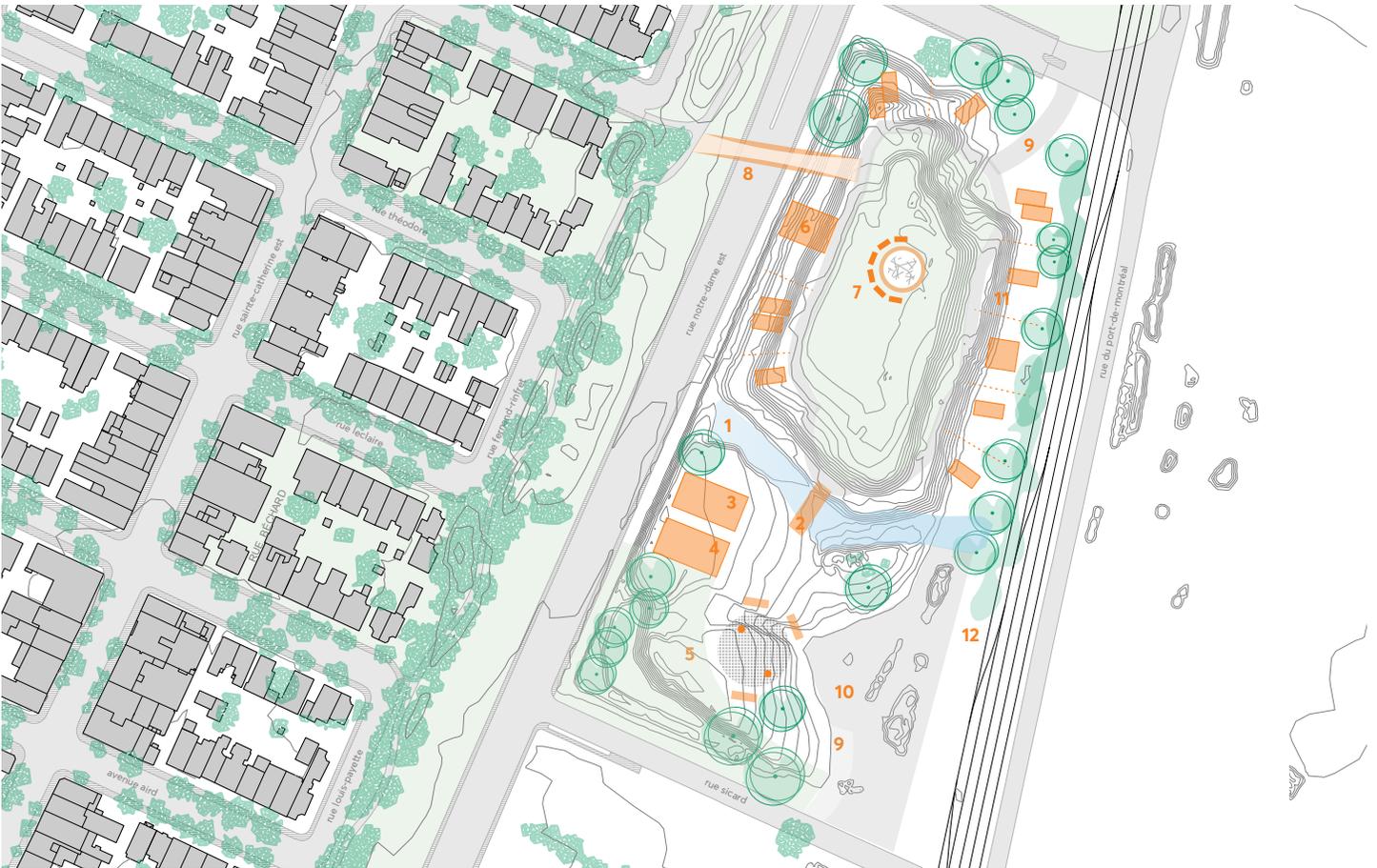
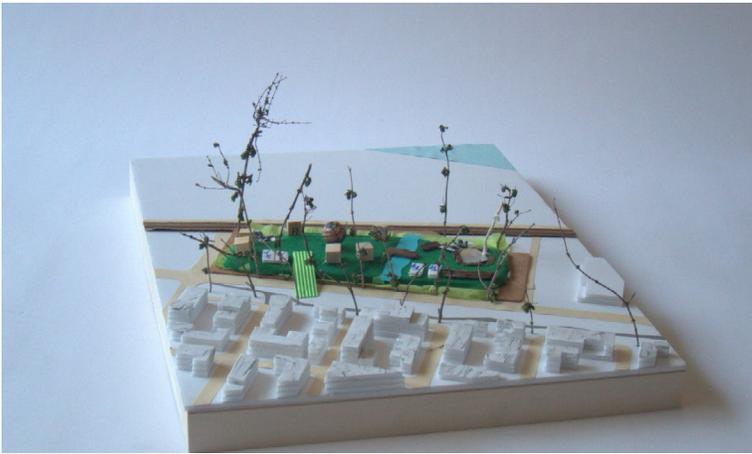
Favoriser l'acceptabilité sociale des ressources par l'aménagement

ASFQ et le Collectif Dehors de Dehors sont d'avis que les projets par et pour les personnes en situation d'itinérance peuvent participer à embellir la ville, à améliorer les conditions de vie et à renforcer le tissu social. Afin de réduire les risques d'opposition dans le quartier, il est recommandé de conserver et d'améliorer les qualités urbaines existantes. Ceci peut se traduire par :

- ▶ **Intégrer au contexte urbain** : Pour intégrer le projet de manière sensible au quartier, il faut réfléchir à une échelle de projet adaptée, car une densité de projet trop importante peut nuire à la fois au voisinage et aux personnes résidentes. De plus, il faut considérer les infrastructures existantes pour minimiser l'impact négatif des nouvelles constructions, par exemple en y ajoutant des équipements qui peuvent être bénéfiques à l'ensemble de la communauté (stationnements, végétation, jardins, collecte de déchets, etc.). On peut également miser sur la réutilisation de bâtiments existants, qui font déjà partie de la fabrique urbaine.
- ▶ **Prévoir des espaces extérieurs** : Des espaces extérieurs, pour attendre, socialiser, s'asseoir, ou fumer sont rarement prévus dans l'implantation des nouvelles ressources. Ces espaces tampon « semi-publics » permettent de renforcer la sécurité et l'intimité des occupant-es, tout en réduisant les conflits d'usage dans les parcs, sur les trottoirs, ou dans les rues à proximité.
- ▶ **Prévenir les irritants potentiels** : Des pratiques de design hostile (clôtures hautes, absence de balcons ou de fenêtres qui s'ouvrent) sont souvent employées dans les services dédiés aux personnes en situation d'itinérance. ASFQ propose de plutôt réfléchir à un aménagement des lieux conséquent à l'intimité des occupant-es (emplacement des fenêtres, transparence des matériaux), à la circulation quotidienne et aux nuisances sonores. Par exemple, éviter de placer un espace à trafic élevé la nuit près d'un espace pour dormir.
- ▶ **Favoriser un design non institutionnel** : Opter pour un design non institutionnel afin de ne pas stigmatiser les personnes qui y habitent, et y intégrer le projet au caractère spécifique d'un quartier.

Prévoir des lieux de partage et socialisation

Plusieurs projets du Collectif Dehors de Dehors intègrent des lieux de partage ouverts aux non-résident-e-s du projet dans leurs aménagements. Ceux-ci permettent de favoriser les liens avec le voisinage et dans la communauté à travers des diverses activités. Par exemple, on peut retrouver des jardins collectifs, une cuisine commune et des ruches d'art.



Le projet d'aménagement paysager « Pilotte-Roulotte » par Le Chat Noir s'intègre aux marges du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, sur la rue Notre-Dame Est. Non seulement il permet de réduire les impacts sur le quartier en prévoyant du stationnement et une collecte de déchets, mais les infrastructures minimales de ce campement urbain auto-géré permettent de verdir une zone industrielle et d'en exploiter les qualités naturelles, telles que la topographie existante.

**Pilotte-Roulotte, Le Chat Noir
Camping urbain avec services
Plan d'implantation et maquette**

6 Suivi régulier et évaluation des impacts

Effectuer un suivi en continu

Développer des réponses alternatives et solidaires à l'itinérance requiert agilité, flexibilité, et adaptabilité. Il est primordial de retourner sur le terrain après l'implantation pour effectuer des études post-occupationnelles, afin d'évaluer si les services répondent aux besoins et aspirations des premières personnes concernées et des milieux. Il est ensuite possible d'ajuster le projet en fonction des enjeux soulevés.

Valoriser les preuves définies par la communauté

Les preuves définies par la communauté (Community Defined Evidence) désignent des pratiques, interventions ou stratégies développées et validées par des communautés spécifiques en fonction de leurs expériences vécues, de leurs savoirs culturels et de leur expertise collective (Martinez et al., 2010). Contrairement aux « evidence-based practices » traditionnelles, qui reposent sur des méthodologies de recherche standardisées et institutionnelles, la CDE reconnaît que les communautés détiennent un savoir précieux sur ce qui fonctionne réellement pour elles.

Conclusion

L'expertise combinée d'ASFQ et du Collectif Dehors de Dehors démontre qu'il n'existe pas de solution universelle, rapide ou standardisée au partage de l'espace public en ville. Une approche **sensible et contextuelle**, développée en **solidarité** avec les personnes en situation d'itinérance, doit être priorisée.

- ▶ Impliquons les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être dans les discussions sur les enjeux qui les concernent.
- ▶ Reconnaissons la diversité des modes d'entente de l'espace public, y compris le conflit et l'inconfort, qui font partie de la réalité urbaine.
- ▶ Renforçons les capacités des milieux communautaires et autonomes existants, tout en favorisant l'émergence de nouvelles initiatives complémentaires.
- ▶ Cessons de chercher des solutions rapides, universelles et standardisées à l'itinérance.
- ▶ Ne sacrifions plus la qualité des milieux de vie au détriment de la quantité. Un environnement bâti de qualité devrait être accessible à tou-te-s.
- ▶ Luttons contre les structures qui créent, maintiennent et perpétuent les injustices sociales et spatiales.

Bibliographie

Plusieurs propos proviennent du catalogue Architecture + Itinérance :

- ▶ Grimard, Carolyne, Sarahlou Wagner-Lapierre, Élisabeth Prince, Sonia Blank, Véronique Lapalme, et Élène Levasseur. « Architecture + Itinérance : Pratiques inclusives pour une ville solidaire ». Montréal: Architecture Sans Frontières Québec, 2023.
- ▶ Laberge, Danielle, et Shirley Roy. « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public ». *Sociologie et sociétés* 33, no 2 (2001): 115. <https://doi.org/10.7202/008314ar>.
- ▶ Low, Setha M., et Neil Smith, éd. *The Politics of Public Space*. New York: Routledge, 2006.
- ▶ Paquot, T. (2009). *L'espace public*.
- ▶ Prud'homme, Mathilde. « Pour des espaces publics inclusifs: aménagement urbain et itinérance ». McGill university, 2019.
- ▶ Dansereau, Francine, Stéphane Charbonneau, Richard Morin, Anne Revillard, Damaris Rose, et Anne-Marie Séguin. « La mixité sociale en habitation ». Montréal: Institut national de la recherche scientifique, 2002.
- ▶ Whiteford, Martin. « Square Pegs, Round Holes: Rough Sleeping and Service User Involvement? » *Practice* 23, no 1 (février 2011): 45-58. <https://doi.org/10.1080/09503153.2010.532547>.
- ▶ Bellot, C., Lesage-Mann, É., Sylvestre, M.-E., Fortin, V. et Poisson, J., (2021) *Judiciarisation de l'itinérance à Montréal : des données alarmantes témoignent d'un profilage social accru (2012-2019)*. RAPSIM
- ▶ Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (2023). *Dossiers – 45, profilage social*. <http://rapsim.org/dossiers/#profilagesocial>
- ▶ Herring, C. (2019). *Complaint-Oriented Policing: Regulating Homelessness in Public Space*. *American Sociological Review*, 84(5), 769-800.
- ▶ Blanchard, C (2014). *Les maîtres expliqués à leurs chiens. Essai de sociologie canine*. Zones. 158 p.
- ▶ Irvine, L. (2013). *My Dog Always Eat First: Homeless People and Their Animals*. Lynne Rienner Publishers. 197 p.
- ▶ Lem, M. (2012). *Effects of Pet Ownership on Street-Involved Youth in Ontario*. Thesis. *Science in Population Medicine*. University of Guelph. 209 p.
- ▶ Kerman, N., Gran-Ruaz, S., & Lem, M. (2019). *Pet ownership and homelessness: A scoping review*. *Journal of Social Distress and the Homeless*, 28(2), 106-114.
- ▶ Leblanc, C. et Morin, P. « L'animal de Compagnie, un Allié Important Pour les Personnes qui Vivent Dans la Rue », *International Journal on Homelessness*, 2023.
- ▶ Martinez, K., Callejas, L., & Hernandez, M. (2010) « Community-Defined Evidence: A Bottom-Up Behavioral Health Approach to Measure What Works in Communities of Color », *Emotional & Behavioral Disorders in Youth*,